

# Construire une médiation

Autor(en): **Tricoire, Emmanuelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **133 (2007)**

Heft 06: **Renaturation de la Seymaz**

PDF erstellt am: **08.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-99558>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Construire une **médiation**

**Anthropologue de formation, Pierre Rossel est adjoint du Doyen au Collège du Management de la technologie à l'EPFL. Enseignant et chercheur dans le domaine du « technology assessment and foresight intelligence », il travaille sur les processus d'innovation à travers les logiques des acteurs. Pour la gestion de projets interdisciplinaires, il vise à dépasser la simple juxtaposition des expertises pour parvenir à une collaboration entre elles. Dans le projet de renaturation de la Seymaz, il a joué un rôle de « modérateur », jusqu'à la reprise en main par l'Etat.**

La compétence de Pierre Rossel est d'abord anthropologique : intervenant dans le projet au moment où celui-ci se trouve dans une impasse, il s'agissait pour lui d'écouter les points de vue et de pratiquer une médiation. D'une part entre experts et non-experts, ces derniers n'ayant pas l'autorité du savoir mais sachant d'autres choses, autrement ; d'autre part entre les différents experts, qui ont des difficultés à communiquer et à convaincre.

## **Légitimer, délégitimer**

Le modérateur a assisté aux réunions du groupe des spécialistes et aux séances du « groupe d'accompagnement », réunissant les interlocuteurs (habitants, communes, riverains, ONG, agriculteurs) impliqués dans l'examen des options et dans la reconstruction du projet. Pour les participants, il fallait identifier les problèmes afin de les dépasser, puis réaliser des images et des valeurs chiffrées destinées à l'Etat, qui tranchait et validait.

Le point de vue des agriculteurs, intéressant et légitime, restait très réactif. Le travail de Pierre Rossel a consisté à les aider à exprimer leur philosophie et leurs buts pour légitimer leur position. Par ailleurs, il fallait « lubrifier » les rapports entre experts car chacun – notamment les paysagistes qui s'opposaient aux biologistes – pensait détenir le fil rouge du projet. Il existait aussi une opposition entre les agriculteurs et les spécialistes de l'hydrologie. Son intervention a consisté à « délégitimer » ces derniers, en leur faisant prendre conscien-

ce que ce qu'ils pensaient être des solutions évidentes ne l'étaient pas et que l'éventail des choix était beaucoup plus important.

## **Le processus et le projet**

La fermeture du processus par l'Etat était nécessaire, mais inverse à la logique même de processus, qui avait permis aux agriculteurs de s'intégrer. En réalité, les deux aspects continuent de coexister : une logique du « projet » mené par l'Etat et par les mandataires, qui doit avoir une conclusion et une fin ; et une logique du « processus », le projet ayant acquis un historique et la situation devant encore évoluer.

« Même si le terme n'a jamais été prononcé, nous sommes parvenus à une "méthodologie"<sup>1</sup>, utilisable pour des projets qui se trouvent dans l'impasse et au sein desquels existent une vision, une évolution et plusieurs temporalités », précise Pierre Rossel. Il remarque qu'un aspect de son travail a été lié à la théorie des jeux car « il est nécessaire d'arbitrer, de prévoir les prochains "coups" à jouer, et de modifier les statuts des participants pour que les visions respectives puissent évoluer. »

## **Une dynamique de bonification**

Pierre Rossel conclut avec optimisme : « Il reste peut-être des amertumes, mais le projet a suffisamment de retentissement pour avoir d'autres vies. Certaines crues apporteront peut-être des éléments nouveaux. Le taux de réussite du projet (aux yeux des agriculteurs, des biologistes) devrait évoluer. A mon sens, c'est une dynamique de bonification qui est en cours. »

« L'apprentissage principal, pour moi en tant que modérateur, c'est qu'il est impossible de tout expliciter car cela braquerait d'autres participants. Il faut choisir son propos, le moment où on l'expose, le destinataire, chacun de ces propos étant une "main-courante" pour que le projet avance. »

Emmanuelle Tricoire

<sup>1</sup> Cette « méthodologie » a été inscrite dans l'annexe 4 à la demande d'autorisation de construire : « La renaturation, un concept en constante évolution ».